



RAPPORT D'ACTIVITE

Site Natura 2000 FR9101389

« Pic Saint-Loup »

Année 2015



Maître d'ouvrage :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault
Suivi de la démarche : Mathieu Péretti

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de L-R
Suivi de la démarche : Nathalie Lamande

Animateur Natura 2000 :

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
Hôtel de communauté
25, allée de l'Espérance
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières
Tel : 04.67.55.17.00
Mail : grandpicsaintloup@ccgpsl.fr

Crédits photographiques :

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup



Table des matières

1- Préambule	5
2- Présentation du programme d'animation (1^{er} janvier 2015/31 mai 2015)	7
3- Mise en œuvre des actions du Docob	8
1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob	8
2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication	9
3. Suivi de la mise en œuvre du Docob	11
4. Mise à jour du Docob	13
5. Veille environnementale	13
6. Relations avec les services de l'Etat	14
7. Etudes prévues au Docob	14

Le Document d'Objectif du site Natura 2000 FR9101389 « Pic St Loup » a été validé par le Comité de Pilotage final du 5 juillet 2012 et approuvé par arrêté préfectoral n° DDTM34-2012-08-02534 du 27 août 2012

Depuis le Comité de pilotage du 5 décembre 2015, **la présidente du Copil est Véronique Tempier**, 1^{ère} vice-présidente de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du Docob. Le présent document couvre la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mai 2014.

1- Préambule

35 habitats naturels et semi-naturels ont été recensés sur le site dont 17 d'intérêt communautaire ou prioritaire.

Types d'habitats	Intitulé Natura 2000 de l'habitat	Code N2000	Surface / linéaire	Etat de conservation	Menaces	Priorité d'action
Habitats forestiers	Matorrals arborescents à Juniperus spp.	5210	500 ha	Bon	Fermeture	3
	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	9340	1710 ha	Bon à excellent	Incendie, Coupes	3
	Forêts-galleries à Salix alba et Populus alba	92A0	64 ha	Moyen à Bon	Coupes, baisse apports en eau	3
Habitats humides	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	3140	-	Bon ?	Destruction, pollution	3
	Mares temporaires méditerranéennes	*3170	Négligeable	Défavorable à Bon	Manque d'eau, comblement	1 bis
	Rivières des étages planitiaire à montagnard	3260	20.5 ha	Bon	Aménagements, coupes, baisse apports en eau	2
	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	3280	< 0.5 ha	Bon ?	Aménagements, pollutions, fréquentation	3
	Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	3290	8.6 ha	Bon	Aménagements, pollutions, fréquentation	3
	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)	*7220	600 mètres	Bon	Baisse apports en eau, pollutions	1bis
Habitats agro-pastoraux	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles	*6110	< 0.5 ha	Bon	Fréquentation localisée	3
	Pelouses sèches semi-naturelles à brome érigé (Mesobromion)	6210	54 ha	Moyen	Abandon fauche et pâturage, drainage, fertilisation et semis	1
	Parcours substeppiques de graminées et annuelles (pelouses à Brachypode rameux)	*6220	360 ha	Moyen	Fermeture et gyrobroyage	1
	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	6420	18 ha	Défavorable à Moyen	Abandon fauche, drainage, fertilisation et semis	1
	Prairies de fauche de basse altitude	6510	21 ha	Défavorable à Moyen	Abandon fauche, fertilisation et semis	1
Habitats rocheux	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130	85 ha	Moyen à Bon	Fréquentation et fermeture	2
	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	30 ha	Bon, Déf localement	Fréquentation localisée	2
	Grottes non exploitées par le tourisme	8310	-	Défavorable	Fréquentation	1

1	pour les habitats naturels d'IC menacés par des altérations anthropiques ou une dynamique évolutive défavorable
1 bis	pour les habitats naturels d'IC prioritaires peu menacés ;
2	pour les habitats naturels d'IC dont l'état de conservation peut dépendre directement des activités humaines ;
3	pour les autres habitats naturels d'IC peu ou pas menacés.

Rapport d'activité – ZSC Pic Saint-Loup

Les campagnes de prospection de terrain ont permis de recenser 36 espèces animales d'intérêt communautaire dont 15 espèces les plus remarquables, car inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat.

Nom de l'espèce d'intérêt communautaire	Code N2000	État de conservation	Menaces sur le site	Niveau d'enjeu sur le site
Barbeau méridional Barbus meridionalis	1138	Défavorable	Dégradation/artificialisation des berges et de la végétation rivulaire, mise en place de seuils/barrages Départ important de MES, pollutions Captages Espèces exotiques introduites	Très fort
Murin de Capaccini Myotis capaccinii	1316	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus	Fort
Rhinolophe euryale Rhinolophus euryale	1305	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus	Fort
Minioptère de Schreibers Miniopterus schreibersii	1310	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus	Fort
Blageon Telestes souffia	1131	Défavorable	Dégradation/artificialisation des berges et de la végétation rivulaire, mise en place de seuils/barrages Départ important de MES, pollutions Captages espèces exotiques introduites	Modéré à fort
Molosse de Cestoni Tadarida teniotis		Bon	Escalade lié à la mise en sécurité avec jointures et décollement d'écailles	Modéré
Petit murin Myotis blythii	1307	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus Rénovation du vieux bâti Fermeture des milieux, transformation des prairies de fauche Pesticides	Modéré
Damier de la succise Euphydryas aurinia	1065	Moyen	Réduction des surfaces prairiales, drainage, abandon fauche, fertilisation, semis et labours Pesticides	Modéré
Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum	1304	Défavorable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti Vermifuge du bétail	Modéré
Petit Rhinolophe Rhinolophus hipposideros	1303	Défavorable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti	Modéré
Agrion de Mercure Coenagrion mercuriale	1044	Bon	Baisse possible de la régularité des écoulements	Faible
Cordulie à corps fin Oxygastra curtisii	1041	?	Baisse possible de la régularité des écoulements Coupes de ripisylve	Faible
Grand Capricorne Cerambyx cerdo	1088	Bon	Dégradation et coupes des boisements, incendies	Faible
Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus	1321	?	Coupe des arbres Rénovation du vieux bâti	Faible
Lucane cerf-volant Lucanus cervus	1083	a priori bon	Dégradation et coupes des boisements, incendies	Faible

Pour des raisons de nouvelle programmation des fonds FEADER, les subventions liées à l'animation ont été partagées en deux périodes. Le bilan d'activité respecte ce partage.

2- Présentation du programme d'animation (1^{er} janvier 2015/31 mai 2015)

Le programme d'animation 2015 pour la première partie de l'année est composé des actions suivantes :

1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob

- ✓ Signature de la Charte Natura 2000 de bonnes pratiques
- ✓ Concertation et recensement des bénéficiaires
- ✓ Mise en place de MAEC

2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication

- ✓ Communication et sensibilisation sur les MAEC
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire
- ✓ Site Internet
- ✓ GT : gestion de l'eau Lamalou

3. Suivi de la mise en œuvre du Docob

- ✓ Suivi des actions et mise en œuvre du Docob
- ✓ Renseignements de l'outil SUDOCO
- ✓ Rapport annuel d'activité
- ✓ Suivi des actions précédemment menées
- ✓ Etablissement de la programmation financière
- ✓ Rechercher des financements complémentaires

4. Mise à jour du Docob

- ✓ Mise à jour du Docob

5. Veille environnementale

- ✓ Information et conseils aux communes
- ✓ Information et suivi des projets dans le cadre de l'évaluation des incidences
- ✓ Participation à la vie de Réseau

6. Relation avec les services de l'Etat

Sans objet

7. Etudes prévues au Docob

Sans objet

3- Mise en œuvre des actions du Docob

1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : 6 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 1 jour pour la signature de la Charte Natura 2000 de bonnes pratiques
- ✓ 1 jour pour la concertation et recensement des bénéficiaires
- ✓ 4 jours pour la mise en place de MAEC (optimisation agroenvironnementale de la contractualisation, suivi et accompagnement des exploitants)

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 4.125 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : 1.875 jours

MAEC : OPTIMISATION AGROENVIRONNEMENTALE ET ACCOMPAGNEMENT AGRICULTEUR		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 4 JOURS			
Descriptif de l'action	Contact tel, terrain, mail avec exploitants agricoles				
Date	2015 : 13 et 19/01 ; 26/03 ; 02, 03, 16, 22, 23, 27 et 28/04 ; 27, 28 et 29/05	Temps passé	3.25 j	Coût	655 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 3.25 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.75 JOURS					

CONCERTATION ET RECENSEMENT DES BENEFICIAIRES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Contact tel, terrain, mail avec exploitants agricoles				
Date	2015 : 26 et 30/03 ; 16/04	Temps passé	0.375 j	Coût	75 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.375 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.625 JOURS					

SIGNATURE CHARTE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Contact tel, terrain, mail ...				
Date	2015 : 05, 27, 28 et 29/05	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Annexe 1 : Photographies des chartes signées				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.5 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.5 JOURS					

Rapport d'activité – ZSC Pic Saint-Loup
Du 1^{er} janvier au 31 mai 2015

2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication

Nombre de jours affectés à l'action : 9 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 2 jours pour communication et sensibilisation sur les MAEC
- ✓ 2 jours pour informer et sensibiliser les acteurs du territoire
- ✓ 1 jour pour site Internet
- ✓ 4 jours pour le GT : gestion de l'eau Lamalou

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 5.25 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : 3.75 jours

INFORMER ET SENSIBILISER LES ACTEURS DE TERRITOIRE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 5 JOURS			
Descriptif de l'action	Contact tel, terrain, mail...				
Date	2015 : 06, 14, 27 et 28/01 ; 11, 12, et 23/02 ; 02, 04, 05, 10, 19/03 ; 02 et 13/04 ; 04 et 26/05	Temps passé	2.625 j	Coût	525 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 2.625 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 2.375 JOURS					

SITE INTERNET		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Recherche (pépinières) pour mettre en forme site Internet				
Date	2015 : 29 /01 ; 02 et 10/02	Temps passé	0.37 5 j	Coût	750 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Néant				
Descriptif de l'action	Travail site Internet CCGPSL, journal de la CCGPSL				
Date	2015 : 20/03	Temps passé	0.125 j	Coût	25 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Annexe 3: communiqué de presse sur le concours prairies fleuries national Annexe 4: Article du journal de la communauté de communes sur la préservation des chauves-souris				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.5 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.5 JOURS					

INFORMER ET SENSIBILISER SUR MAEC		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS			
Descriptif de l'action	Contact tel, terrain, mail...				
Date	2015 : 27 et 30/03 ; 03, 08, 10, 14, 27 et 30/04 ; 26/05	Temps passé	1.375 j	Coût	275 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Annexe 5 : Photographies du jury sur les 4 parcelles du concours prairies fleuries 2015				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.375 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.625 JOURS					

Rapport d'activité – ZSC Pic Saint-Loup
Du 1^{er} janvier au 31 mai 2015

ASSURER UNE PRESENCE DE TERRAIN		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 0 JOUR			
Descriptif de l'action	Contact tel, terrain, mail...				
Date	2015 : 07 et 15/04	Temps passé	0.25 j	Coût	50 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.25 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.25 JOURS					

ECHANGES AVEC AUTRES ANIMATEURS PAEC ET N2000		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 0 JOUR			
Descriptif de l'action	Contact tel, terrain, mail...				
Date	2015 : 24/02, 10/04, 05/05	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.5 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.5 JOURS					

Rapport d'activité – ZSC Pic Saint-Loup
Du 1^{er} janvier au 31 mai 2015

3. Suivi de la mise en œuvre du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : 11 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 5 jours pour suivi des actions et mise en œuvre du Docob
- ✓ 0.5 jour pour renseignements de l'outil SUDOCO
- ✓ 1 jour pour rapport annuel d'activité
- ✓ 2 jours pour suivi des actions précédemment menées
- ✓ 1 jour pour établissement de la programmation financière
- ✓ 1.5 jours pour rechercher des financements complémentaires

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 8.125 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : 2.875 jours

SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 5 JOURS			
Descriptif de l'action	Contact mail, téléphonique				
Date	2015 : 05, 06, 07, 08 et 15/01 ; 02, 03, 09 et 16/02 ; 09/16 et 20/03 ; 09, 14, 15, 20, 21 et 28/04 ; 04/05	Temps passé	4.5 j.	Coût	900 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 10 : Appel à candidature à exploitation agricole (enjeu biodiversité) Annexe 11 : Photographies : travaux de fermeture de la grotte de l'Hortus (crédit CCGPSL) : 09, 15 et 21 avril 2015				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 4.5 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.5 JOURS					

SUDOCO		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 0.5 JOUR			
Descriptif de l'action	Renseigner Sudoco				
Date	2015 : 30/01 ; 30/04	Temps passé	0.25 j	Coût	50 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 14 : Export Sudoco				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.25 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.25 JOURS					

RAPPORT D'ACTIVITE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Rédiger le rapport d'activité				
Date	2015 : 05, 09, 12 et 30/01 ; 05/03 ; 06 et 30/04	Temps passé	1.125 j	Coût	225 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.125 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.125 JOURS					

Rapport d'activité – ZSC Pic Saint-Loup
Du 1^{er} janvier au 31 mai 2015

ETABLIR LA PROGRAMMATION FINANCIERE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Etablir programmation financière				
Date	2015 : 05, 08, 09 et 27/01 ; 23/02 ; 09 et 10/03 ; 04, 27, 28 et 29/05	Temps passé	1,75 j	Coût	350 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.75 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.75 JOURS					

RECHERCHE DE FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1,5 JOUR			
Descriptif de l'action	Echanges mails et téléphoniques				
Date	2015 : 10/02	Temps passé	0.125 j	Coût	50 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.125 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1.375 JOURS					

SUIVI DES ACTIONS PRECEDEMMENT MENEES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS			
Descriptif de l'action	Contact mail, téléphonique, visite terrain				
Date	2015 : 07/04 ; 04/05	Temps passé	0.375 j	Coût	75 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.375 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1.625 JOURS					

4. Mise à jour du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : 1 jour

Se répartissant comme suit :

- ✓ 1 jour pour mettre à jour le Docob

Nombre de jours réalisés pour cette action : 0 jour

Différence jours prévus/jours réalisés : 1 jour

5. Veille environnementale

Nombre de jours affectés à l'action : 3 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 1 jour pour l'information et le conseil aux communes
- ✓ 1 jours pour l'information et suivi des projets dans le cadre de l'évaluation des incidences
- ✓ 1 jour pour participer à la vie de Réseau

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 2.625 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : 0.375 jours

INFORMATION ET CONSEIL AUX COMMUNES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Entretien tel, mail...				
Date	2015 : 15 /01 ; 02, 04, 12 et 17/03 ; 07/04	Temps passé	0.75 j	Coût	150 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.75 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.25 JOURS					

VIE DE RESEAU		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Réunion				
Date	2015 : 28/01 ; 03, 04 et 05/02 ; 03/03 ; 09/04	Temps passé	1.875 j	Coût	375 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 17 : Calendrier des réunions justifiant la vie de Réseau				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.875 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.875 JOURS					

6. Relations avec les services de l'Etat

Sans objet

7. Etudes prévues au Docob

Sans objet

4- Présentation du programme d'animation (1^{er} juin/31 décembre 2015)

Le programme d'animation 2015 sur la deuxième partie de l'année est composé des actions suivantes :

1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob

- ✓ Signature de la Charte Natura 2000 de bonnes pratiques
- ✓ Concertation et recensement des bénéficiaires
- ✓ Travail sur contrat

2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication

- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire
- ✓ Echanges avec d'autres animateurs
- ✓ Participer aux réunions des PNA
- ✓ Site Internet
- ✓ Rédiger communiqué de presse
- ✓ Rédiger lettre d'information
- ✓ GT : gestion de l'eau Lamalou

3. Suivi de la mise en œuvre du Docob

- ✓ Suivi des actions et mise en œuvre du Docob
- ✓ Renseignements de l'outil SUDOCO
- ✓ Rapport annuel d'activité
- ✓ Suivi des actions précédemment menées
- ✓ Etablissement de la programmation financière
- ✓ Rechercher des financements complémentaires
- ✓ Organiser le Copil annuel

4. Mise à jour du Docob

- ✓ Mise à jour du Docob

5. Veille environnementale

- ✓ Information et conseils aux communes
- ✓ Information et suivi des projets dans le cadre de l'évaluation des incidences
- ✓ Collecte de données naturalistes

6. Relation avec les services de l'Etat

- ✓ Réunions avec services de l'Etat

7. Etudes prévues au Docob

- ✓ Suivi des populations de chauves souris
- ✓ Réalisation d'une étude sur le cours d'eau Lamalou
- ✓ Réalisation d'une étude sur le fonctionnement hydraulique de la plaine de Londres

5- Mise en œuvre des actions du Docob

1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : 4 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 1 jour pour la signature de la Charte Natura 2000 de bonnes pratiques
- ✓ 1 jour pour la concertation et recensement des bénéficiaires
- ✓ 2 jours pour le recensement des bénéficiaires de contrats

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 2.75 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : 1.25 jours

TRAVAIL SUR CONTRAT		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS			
Descriptif de l'action	Contact tel, terrain, mail avec exploitants agricoles				
Date	2015 : 01, 09, 12, 17, 18, 22, et 23/06 ; 18/09 ; 30/12	Temps passé	1.75 j	Coût	350 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Néant				
Descriptif de l'action	Mise en œuvre contrat Hortus				
Date	2015 : 19/11	Temps passé	0.125 j	Coût	25 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Annexe 2 : Note sur le comité de gestion de l'Hortus				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.875 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.125 JOUR					

CONCERTATION ET RECENSEMENT DES BENEFICIAIRES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Contact tel, terrain, mail avec exploitants agricoles				
Date	2015 : 22/06 ; 08 et 09/07 ; 18/08 ; 02 et 07/09	Temps passé	0.875 j	Coût	175 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :		
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.875 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.125 JOUR					

2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication

Nombre de jours affectés à l'action : 12 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 3 jours pour informer et sensibiliser les acteurs du territoire
- ✓ 2 jours pour les échanges avec d'autres animateurs
- ✓ 2 jours pour participer aux réunions des PNA
- ✓ 2 jours pour le site Internet
- ✓ 1 jour pour rédiger communiqué de presse
- ✓ 1 jour rédiger lettre d'information
- ✓ 1 jour pour organiser un groupe de travail gestion de l'eau Lamalou

Travail réalisé : en régie et prestation du CEN LR (Accompagnement concours prairies fleuries (475€))

Nombre de jours réalisés pour cette action : 10.75 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : 1.25 jours

INFORMER ET SENSIBILISER LES ACTEURS DE TERRITOIRE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 5 JOURS			
Descriptif de l'action	Contact tel, terrain, mail...				
Date	2015 : 03, 10, 11, 18 et 30/06 ; 07, 08, 09, 15 et 20/07 ; 07, 11, 12, 17, 18 et 24/08 ; 01, 03, 07, 08 et 26/09 ; 05, 08, 09, 14, 15, 16, 19 et 20/10 ; 01, 02, 10, 23 et 24/12	Temps passé	6.875 j	Coût	1 375 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 6: Panneau de sensibilisation à Natura 2000 Annexe 7: Photos du FAN				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 6.875 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1.875 JOURS					

SITE INTERNET		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS			
Descriptif de l'action	Elaboration du site Internet				
Date	2015 : 20, 21, 22,23, 28 et 29/07 ; 03 et 15/09	Temps passé	1.875 j	Coût	375 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 8 : Pages du site Internet http : //garriguepicsaintloup.n2000.fr				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.875 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.125 JOUR					

Rapport d'activité – ZSC Pic Saint-Loup
Du 1^{er} juin au 31 décembre 2015

ECHANGES AVEC AUTRES ANIMATEURS N2000 ET PAEC		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS			
Descriptif de l'action	Contact mail, téléphonique, réunions...				
Date	2015 : 08 et 09/07 ; 24/08 ; 14/10 ; 13/11 ; 01/12	Temps passé	1 j	Coût	200 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1 JOUR					

COMMUNIQUE DE PRESSE ET ARTICLE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Travail sur article				
Date	2015 : 16/10	Temps passé	0.125 j	Coût	25 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.125 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.875 JOUR					

REDIGER UNE LETTRE D'INFORMATION		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Travail sur la lettre				
Date	2015 : 10, 11, 14 et 15/12	Temps passé	0.875 j	Coût	175 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 9 : lettre d'information				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.875 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.125 JOUR					

Rapport d'activité – ZSC Pic Saint-Loup
Du 1^{er} juin au 31 décembre 2015

3. Suivi de la mise en œuvre du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : 15 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 7 jours pour le suivi des actions et mise en œuvre du Docob
- ✓ 1 jour pour le renseignement de l'outil SUDOCO
- ✓ 1 jour pour rédiger le rapport annuel d'activité
- ✓ 1 jour pour le suivi des actions précédemment menées
- ✓ 1 jour pour l'établissement de la programmation financière
- ✓ 1 jour pour rechercher des financements complémentaires
- ✓ 3 jours pour organiser le Copil annuel

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 13.125 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : 1.875 jours

SUIVI DES ACTIONS PRECEDEMMENT MENEES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Déplacement sur terrain				
Date	2015 : 12/08 ; 23/10	Temps passé	0.25 j	Coût	50 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
Descriptif de l'action	Suivi Hortus : réunion....				
Date	2015 : 25/11	Temps passé	0.125 j	Coût	25 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 12 : Compte rendu du comité de gestion du domaine de l'Orthus				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.375 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.625 JOUR					

ETABLIR LA PROGRAMMATION FINANCIERE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Suivre et rédiger le dossier de demande de subvention				
Date	2015 : 09/06 ; 03/11 ; 16, 17 et 18/12	Temps passé	1 j	Coût	200 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1 JOUR					

RECHERCHE DE FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Demande de subvention terrains militaires				
Date	2015 : 08 et 16/10	Temps passé	0.25 j	Coût	50 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.25 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.75 JOUR					

Rapport d'activité – ZSC Pic Saint-Loup
Du 1^{er} juin au 31 décembre 2015

SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 7 JOURS			
Descriptif de l'action	Contact mail, téléphonique				
Date	2015 : 10 et 11/06 ; 09, 15 et 27/07 ; 12 et 17/08 ; 01, 17 et 23 /09 ; 23/10 ; 10/11 ; 24/12	Temps passé	2.375 j	Coût	475 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
Descriptif de l'action	Formation « Prairies, parcours, troupeaux et éleveurs »				
Date	2015 : 28, 29, 30 et 31/09 ; 01 et 02/10	Temps passé	3 j	Coût	600 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 13 : Attestation présence formation				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 5.375 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1.625 JOURS					

SUDOCO		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Renseigner Sudoco				
Date	2015 : 08 et 30/06 ; 24/09 ; 29/10 ; 31/12	Temps passé	0.75 j	Coût	150 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 14 : Export Sudoco				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.75 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.25 JOUR					

RAPPORT D'ACTIVITE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Rédiger le rapport d'activité annuel				
Date	2015 : 08 et 30/06 ; 27, 28 et 29/10 ; 31/12	Temps passé	2.125 j	Coût	425 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
Descriptif de l'action	Rédiger le rapport d'activité des 3 ans				
Date	2015 : 05, 06, 09 et 10/11	Temps passé	1.75 j	Coût	375 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 3.875 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 2.875 JOURS					

ORGANISATION DU COPIL		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 3 JOURS			
Descriptif de l'action	Contact, invitations, préparation de la présentation				
Date	2015 : 16 et 29/10 ; 03, 19, 25 et 30/11 ; 21/12	Temps passé	1.5 j	Coût	300 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 15 : Projet de compte rendu de Copil				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.5 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1.5 JOURS					

4. Mise à jour du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : 1 jour

Se répartissant comme suit :

- ✓ 1 jour pour mettre à jour le Docob

Nombre de jours réalisés pour cette action : 0 jour

Différence jours prévus/jours réalisés : 1 jour

5. Veille environnementale

Nombre de jours affectés à l'action : 3 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 1 jour pour l'information et le conseil aux communes
- ✓ 1 jours pour l'information et suivi des projets dans le cadre de l'évaluation des incidences
- ✓ 1 jour pour la collecte de données naturalistes

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 1 jour

Différence jours prévus/jours réalisés : 2 jours

INFORMATION ET CONSEIL AUX COMMUNES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Entretien tel, mail, commission...				
Date	2015 : 11/06 ; 07/09 ; 21 et 29/10 ; 02/11	Temps passé	0.875 j	Coût	175 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.875 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.125 JOUR					

SUIVI ET INFORMATION POUR LES EIN2000		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 1 JOUR			
Descriptif de l'action	Entretien tel, mail...				
Date	2015 : 02/09	Temps passé	0.125 j	Coût	25 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Annexe 16 : Tableau de suivi des EIN2000				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.125 JOUR					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.875 JOUR					

6. Relations avec les services de l'Etat

Nombre de jours affectés à l'action : 2 jours

Se répartissant comme suit :

✓ 2 jours pour échanger avec les services de l'Etat

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 0.375 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : 1.625 jours

RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L ETAT		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS			
Descriptif de l'action	Entretien tel, mail...				
Date	2015 : 10/06 ; 18/11 ; 21/12	Temps passé	0.375 j	Coût	75 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant				
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.375 JOURS					
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1.625 JOURS					

7. Etudes prévues au Docob

Nombre de jours affectés à l'action : 3 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 1 jour pour le suivi des populations de chauves souris
- ✓ 1 jour pour la réalisation d'une étude sur le cours d'eau Lamalou
- ✓ 1 jour pour la réalisation d'une étude sur le fonctionnement hydraulique de la plaine de Londres

Travail réalisé : prestation du GCLR exclusivement

Nombre de jours réalisés pour cette action : 0 jour

Différence jours prévus/jours réalisés : 1 jour

Etude réalisée :

- Suivi des Chiroptères de la grotte de l'Hortus (2 500€)



RAPPORT D'ACTIVITE

Site Natura 2000 FR9101389

« Pic Saint-Loup »

Année 2015



Liste des annexes

Mise en œuvre de la contractualisation

Annexe 1 : Photographies des chartes signées	26
Annexe 2 : Note sur le comité de gestion de l'Hortus.....	26

Mise en œuvre des actions d'information et de communication

Annexe 3 : Communiqué de presse sur le lauréat du concours prairies fleuries national.....	29
Annexe 4 : Article du journal de la communauté de communes sur la préservation des chauves-souris	30
Annexe 5 : Photographies du jury sur les 4 parcelles du concours prairies fleuries 2015 (droits CCGPSL)	30
Annexe 6 : Panneaux de sensibilisation à Natura 2000	32
Annexe 7 : Photos du FAN.....	35
Annexe 8 : Pages du site Internet http : //garriguepicsaintloup.n2000.fr	36
Annexe 9 : Lettre d'information	38

Suivi de la mise en œuvre du Docob

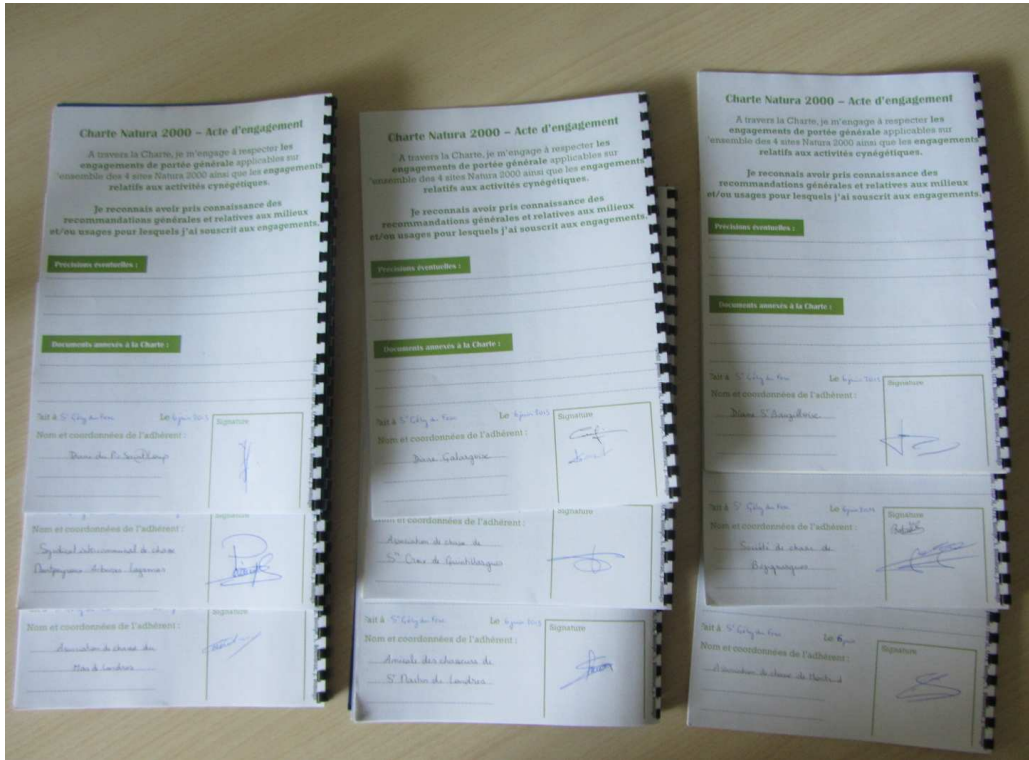
Annexe 10 : Appel à candidature à exploitation agricole (enjeu biodiversité)	40
Annexe 11 : Photographies : travaux de fermeture de la grotte de l'Hortus (crédit CCGPSL) : 09, 15 et 21 avril 2015	41
Annexe 12 : Compte rendu du comité de gestion du domaine de l'Orthus	43
Annexe 13 : Attestation présence pour la formation.....	45
Annexe 14 : Export de Sudoco.....	46
Annexe 15 : Projet de compte rendu de Copil	46

Veille environnementale

Annexe 16 : Tableau de suivi des Evaluations des incidences	48
Annexe 17 : Calendrier des réunions justifiant la vie de réseau	49

Mise en œuvre des processus de contractualisation

Annexe 1 : Photographies des chartes signées



Annexe 2 : Note sur le comité de gestion de l'Hortus



Note : Fermeture et gestion de la grotte de l'Hortus

A l'attention de Mme TEMPIER et M. DOUTREMEPUICH,
Réunion du mercredi 25 novembre 2015, 18h30, Hôtel de la communauté de communes, Saint-Mathieu-de-Trévières

Réunion organisée par le Conseil Départemental de l'Hérault, Jacques Rigaud présidera la réunion

Dossier suivi par :

Aurélien TIBAUT, 04 67 55 87 25, natura2000@ccgpsl.fr

Historique de la démarche

Depuis 2014, le Conseil Départemental et la CCGPSL, animatrice du site Natura 2000 Pic Saint-Loup, travaillent ensemble sur la gestion de la grotte de l'Hortus.

La mesure HAB02 du Document d'objectifs du site Natura 2000 vise directement la grotte de l'Hortus qui « *subit une forte fréquentation, menaçant fortement les colonies de chiroptères qui y vivent* » ; la fermeture de la grotte est proposée via un contrat Natura 2000 dans le Docob.

Du côté du CD34, c'est dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels sensibles que le Conseil Départemental s'est porté acquéreur de la grotte : 17 espèces différentes de chauves-souris sont identifiées et représentent sur cette seule cavité « *le cortège étendue de Montpellier aux piémonts cévenols* ». Le plan de gestion de l'ENS propose également une fermeture physique de la grotte pour préserver les enjeux liés aux chauves-souris.

Afin de fermer la grotte, le CD34 et la CCGPSL ont organisé des réunions de concertation et sensibilisation le 21 janvier et le 11 mars 2014. En fin d'année 2014, le CD34, porteur du projet a élaboré le dossier de fermeture de la grotte afin de bénéficier des subventions liées à Natura 2000 avec l'appui technique de la CCGPSL.

Comme la falaise de l'Hortus est aussi un site prioritaire du site Natura 2000 « Hautes Garrigues du Montpellicien » (ancien site de reproduction de l'Aigle de Bonelli classé en arrêté de protection de biotope) et un site classé au titre des paysages, la DREAL a demandé un dossier très détaillé au CD34, faisant prendre du retard sur le calendrier des travaux (travaux qui devaient être réalisés à la période la moins dérangeante pour les chauves-souris).

Les travaux ont été menés en avril 2015.

Objet de la réunion

Pendant la phase de concertation préalable à la fermeture, un Comité de Gestion du Domaine de l'Orthus avait été proposé par les différents intervenants.

Cette première réunion du Comité de Gestion a pour but de :

- Présenter les travaux
- Exposer le bilan des suivis chiroptères menés par le Groupe Chiroptère de Languedoc Roussillon (étude menée dans le cadre de subvention Natura 2000)
- Identifier les modalités d'accès à la cavité pour les spéléologues souhaitant visiter la grotte
- Discuter des prochaines actions à mener

Dans le cadre de la gestion de l'accès, il sera proposé que les seules personnes autorisées à visiter la cavité :

- Auront signé la charte Natura 2000
- Visiteront la grotte selon un calendrier imposé
- S'enregistreront auprès de l'animatrice Natura 2000 (dépôt de leur pièce d'identité) afin de récupérer la clef d'accès à la grotte

Personnes et structures invitées

- Groupe chiroptère de Languedoc Roussillon (mène le suivi des chauves-souris de la grotte)
- CEN LR (effectue le suivi du site « vacant » de l'Aigle de Bonelli)
- L'Association La Salsepareille (a réalisé le diagnostic écologique du site Hautes Garrigues du Montpelliérais)
- Les deux présidents de Copil Natura 2000
- Commune de Valflaunès et Rouet
- Services de l'Etat : DDTM, DRAC et DREAL
- ONCFS, SDIS et Gendarmerie de Saint-Mathieu de Trévières
- Département de l'Hérault : Service des sports et biodiversité
- Spéléologues : Comité départemental et association locale
- Praticants d'escalade : Comité départementale et association locale

Mise en œuvre des actions d'information et de communication

Annexe 3 : Communiqué de presse sur le lauréat du concours prairies fleuries national



L'élevage caprin Château de Bibieure à Mas-de-Londres lauréat du Concours Général Prairies Fleuries 2014

Le Grand Pic Saint-Loup était à l'honneur lors de la remise des prix nationaux, le 25 février dernier à Paris, dans le cadre du Concours Général Agricole des Prairies Fleuries 2014, depuis le Salon International de l'Agriculture. 46 éleveurs, lauréats des sélections locales venus des quatre coins de France, étaient en lice pour la finale.

C'est l'EARL Château de Bibieure d'Eliane Pézières, lauréate du Prix Prairies Fleuries à l'automne 2014 en Grand Pic Saint-Loup, qui a remporté le 1^{er} prix du Concours Général, dans la catégorie « Pâturage, en plaine ou collines ». Pas étonnant que ses Pélardons soient si bons !

Le Concours Prairies Fleuries récompense, à travers un prix d'excellence professionnelle, les savoir-faire et la technicité des agriculteurs dont les parcelles présentent le meilleur équilibre agri-écologique. Au printemps, les jurys locaux, composés d'experts agronomes, écologues et apicoles avaient parcouru plus de 350 parcelles, sur 43 territoires participants répartis sur toute la France, dont le Grand Pic Saint-Loup. Pour apprécier les qualités de chaque prairie, les jurys avaient à évaluer les propriétés agro-écologiques et la cohérence des usages agricoles des parcelles.

Cette distinction nationale souligne la richesse du territoire du Grand Pic Saint-Loup, de sa biodiversité et du savoir-faire de nos éleveurs. Il met en lumière le rôle primordial de nos élevages traditionnels pour le maintien de nos paysages et de notre patrimoine.

Le concours sur notre territoire était organisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Ils félicitent l'EARL Château de Bibieure.

L'édition 2015 s'annonce passionnante.

CONTACT

Aurélié Tibaut
Communauté de communes
du Grand Pic Saint-Loup
04 67 55 87 25

Annexe 4 : Article du journal de la communauté de communes sur la préservation des chauves-souris

Préserver la population de chauves-souris



Entre crainte et méconnaissance, les chauves-souris sont souvent méprisées. Pourtant, ce petit mammifère volant est des plus originaux : c'est le seul qui produise un vol actif – à l'inverse de celui des oiseaux volants qui planent – et qui se déplace la nuit en émettant des ultrasons. Les légendes ont fait de cet animal un vampire alors qu'en Europe, les chauves-souris ne se nourrissent que d'insectes, devenant même un anti-moustique naturel lors des soirées estivales : une pipistrelle commune peut avaler 3 000 moustiques par nuit ! Pourtant, la population des chauves-souris est fortement menacée en France : l'utilisation d'insecticides diminue la quantité de proies disponibles. De même, la fréquentation de certaines grottes perturbe leur reproduction, par exemple... C'est pourquoi, en France métropolitaine, les 34 espèces de chauves-souris présentes sont protégées, ainsi que leur habitat de reproduction et d'hibernation*.

En Grand Pic Saint-Loup, ce sont 17 espèces qui sont représentées, dont 7 remarquables à l'échelle européenne. En ce printemps 2015, une action Natura 2000 a été initiée en leur faveur sur notre territoire. Pour préserver leur quiétude, l'accès à l'une des grottes vient d'être fermé.

* arrêté ministériel du 23 avril 2007

Annexe 5 : Photographies du jury sur les 4 parcelles du concours prairies fleuries 2015 (droits CCGPSL)



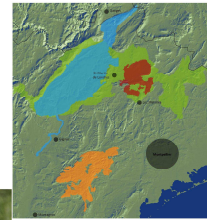


Annexe 6 : Panneaux de sensibilisation à Natura 2000



LA BIODIVERSITE DES SITES NATURA 2000 DES GARRIGUES DE L'HERAULT

60 000 hectares, 20 espèces d'oiseaux, 26 autres espèces animales, 26 habitats d'intérêt européen



20 espèces d'oiseaux

Busard cendré
Vautour moine
Circète Jean-le-Blanc
Bruant ortolan
Pipit rousseline
Grand duc d'Europe
Pie grièche écorcheur
Oedicnème criard
Outarde canepetière
Milan noir
Rollier d'Europe ...

Exemple :



Aigle royal

Profil : envergure souvent > 2 m, couleur brune à l'âge adulte
Habitat : surtout dans les massifs montagneux. Pour l'Hérault, au niveau des contreforts cévenols.



Aigle de Bonelli

Profil : envergure 1,5 à 1,90 m, plumage contrasté (ventre clair et ailes sombres)
Habitat : Bassin méditerranéen et Asie mineure

Espèce menacée

80 couples en France en 1960 plus que 26 en 2000

26 autres espèces animales

dont 10 mammifères
9 insectes
6 poissons
1 reptile :
Grand Rhinolophe
Minioptère de Schreibers
Loutre
Barbeau méridional
Chabot de l'Hérault
Cordulie à corps fin...

Exemple :



Agrion de mercure

Profil : 30 à 35 mm de long, le mâle est bleu ciel maculé de tâches noires alors que la femelle est de couleur sombre
Habitat : dans les milieux aquatiques ensoleillés à eaux claires bien oxygénées



Murin de Capaccini

Profil : 5 cm de long et 25 cm d'envergure
Habitat : dans les cavités à proximité d'un cours d'eau ou d'un étang car il se nourrit d'insectes (ou larves) aquatiques

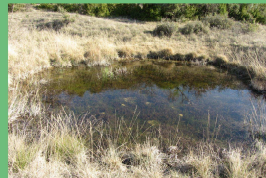
Espèce menacée

Toutes les chauves souris en France sont protégées

26 habitats prioritaires

Rivières intermittentes
Matorrals
Pelouses sèches
Prairies de fauche
Forêt à chênes verts
Forêts galeries à saules et peupliers blancs
Sources pétrifiantes
Crottes
Eboulis méditerranéens ...

Exemple :



Mare temporaire méditerranéenne

Grande variabilité de la durée et de la périodicité de la présence d'eau (submersion en hiver et assèchement complet en été)

Espèces présentes : Triton marbré, Menthe des cerfs



Parcours substeppique

Pelouse de graminées adaptées aux terrains secs
Habitat maintenu notamment par l'activité pastorale

Espèces présentes : Brachypode rameux, Magicienne dentelée ...



Forêt de Pin de Salzmann

Répandu en Espagne, ce pin noir occupe une zone restreinte en France (3 000 ha)
Espèce rustique, peu exigeante en terme de climat et de sol
A souffert des incendies et des plantations de pins noirs d'Autriche qui mettent en péril sa pérennité génétique

Espèces présentes : Bruyère multiflore, Nerprun des Alpes...



Prairie humide méditerranéenne

Habitat inondé en hiver et asséché l'été
Habitat en fort régression
Espèces présentes : Moline bleue, Aristoloche à feuilles rondes...

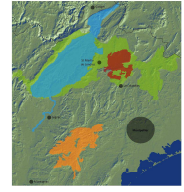


Pour plus d'information :
<http://garriguepicsaintloup.n2000.fr>
<http://valleehernaut.n2000.fr/>



LA CHARTE NATURA 2000 DANS LES GARRIGUES DE L'HERAULT

Natura 2000 est un programme européen qui conserve ou rétablit des habitats naturels et des espèces rares ou menacées à l'échelle européenne.



ENJEUX



Une biodiversité exceptionnelle

A l'ouest et au nord de l'agglomération montpelliéraine, ce sont **60 000 ha** qui sont **inscrits à Natura 2000**. Par exemple, sont à préserver l'Aigle de Bonelli, le Vautour moine, le Bruant ortolan, le Murin de Capaccini, le Minoptère de Schreibers, le Chabot de l'Hérault, la forêt de Pin de Salzmann ou encore les mares temporaires.



Bruant ortolan, © CEN LR



Minoptères de Schreibers, © Blandine Carré

OUTILS



La boîte à outils Natura 2000

La France a choisi une **gestion concertée, contractuelle et volontaire des sites**.

Les outils sont recensés dans le **document de gestion du site, le document d'objectifs (Docob)**

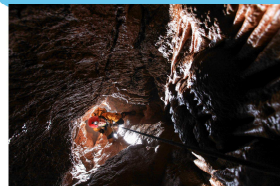
- ➔ Des **contrats rémunérés** proposés aux acteurs du territoire, agriculteurs, chasseurs, propriétaires
- ➔ Des **actions d'information, de communication et de sensibilisation** comme la Charte Natura 2000

EXEMPLE D'UN OUTIL



Escalade, © CCGPSSL

- #### LA CHARTE NATURA 2000
- ➔ **S'adresse aux usagers volontaires** (sociétés de chasse, comités départementaux de sports de pleine nature, associations sportives, habitants ...)
 - ➔ **Marque le souhait de s'impliquer dans Natura 2000** en préservant les espèces et les habitats sur une durée de 5 ans.
 - ➔ **Une charte unique** est proposée sur **4 sites Natura 2000** situés au Nord et à l'Ouest de l'agglomération montpelliéraine.



Spéléologie, © Anthony Alliez

La charte Natura 2000 est une liste d'engagements et de recommandations



➔ Des signataires déjà engagés dans la démarche

En 2014 : le **groupement des activités de pleine nature de l'Hérault, les comités départementaux d'escalade, de randonnée pédestre, de spéléologie et de vol libre**.

En 2015 : **12 sociétés de chasse**



Randonnée, © Thibaut Barrai

➔ Des engagements généraux

Informer et **sensibiliser** les adhérents ou licenciés aux espèces protégées, enjeux, impacts potentiels, bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Encourager les adhérents ou licenciés à pratiquer leurs activités en dehors des sites de nidification en périodes sensibles

Ne pas laisser de traces de passage et d'activité (emporter les déchets, ne pas laisser de balisage temporaire).

Ne pas disséminer ou introduire d'espèces envahissantes sur le site Natura 2000

...

➔ Des engagements spécifiques

Escalade : Créer uniquement de nouvelles voies dans le cadre d'un conventionnement intégrant les enjeux environnementaux

Randonnée pédestre : Garder les chiens en laisse et les empêcher de perturber la faune sauvage

...



Pour plus d'information :
<http://garriguepicsaintloup.n2000.fr>
<http://valleehernaut.n2000.fr/>

Annexe 7 : Photos du FAN



Annexe 8 : Pages du site Internet [http : //garriguepicsaintloup.n2000.fr](http://garriguepicsaintloup.n2000.fr)

The screenshot shows the homepage of the website. At the top left, there are logos for 'Grand Pic Saint-Loup' and 'NATURA 2000'. To the right is a search bar labeled 'Rechercher :'. Below these are three navigation buttons: 'Connaitre Natura 2000', 'Decouvrir en Pic Saint-Loup', and 'Agir localement'. A large landscape photograph of a mountain range is centered below the navigation. On the left side, there is a sidebar titled 'Dernières actualités' (Latest news) with a list of recent updates. Below the sidebar is a 'Formulaire de contact' (Contact form) section. The main content area on the right is titled 'Accueil' (Welcome) and contains a 'Bienvenue !' (Welcome!) message, a paragraph about the community's involvement in the Natura 2000 process since 2009, a description of the territory's location and significance, a statement about the website's purpose, and a list of target audiences.

Rechercher :

Connaitre Natura 2000 Decouvrir en Pic Saint-Loup Agir localement

Dernières actualités

- Natura 2000 au 1er festival des activités de nature
09/09/2015
- Natura 2000 au 1er festival des activités de nature
- Un site internet dédié à Natura 2000
20/08/2015
- Un site Internet dédié à Natura 2000
- Des mesures agro-environnementales en 2015
06/07/2015
- Des mesures agro-environnementales signées en 2015

Retrouvez toutes nos actualités

Formulaire de contact

Vous pouvez nous laisser un message en utilisant le formulaire de contact.

Accueil

Bienvenue !

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup est impliquée dans la démarche Natura 2000 depuis 2009. Après avoir rédigé deux documents d'objectifs Natura 2000, elle les anime aujourd'hui en mettant en place les actions préconisées.

Ce territoire situé à 20 kilomètres au Nord de Montpellier est riche d'un patrimoine remarquable, tant à l'échelle locale qu'europpéenne, justifiant ainsi son inscription au réseau Natura 2000.

Ce site a été conçu pour vous informer, savoir comment participer à la préservation des espèces ou s'engager dans une gestion durable des milieux. Bonne visite !

A qui s'adresse le site ?

- Aux propriétaires, exploitants, usagers qui souhaitent s'informer et s'investir dans la démarche Natura 2000
- Aux promeneurs et touristes désirant découvrir la richesse naturelle de ce territoire
- Aux internautes qui ne connaissent pas Natura 2000
- A tous les curieux de biodiversité



Connaitre Natura 2000

Découvrir en Pic Saint-Loup

Agir localement



Agir localement

- ▶ Les contrats Natura 2000
- ▶ Charte Natura 2000
- ▶ Animation Natura 2000
- ▶ Evaluation des incidences
- ▶ Documents à télécharger

Dernières actualités

Natura 2000 au 1er festival des activités de nature
09/09/2015

Natura 2000 au 1er festival des activités de nature

Un site internet dédié à Natura 2000
20/08/2015

Un site Internet dédié à Natura 2000

Des mesures agro-environnementales en 2015
06/07/2015

Des mesures agro-environnementales signées en 2015

Retrouvez toutes nos actualités

Accueil » Agir localement » Documents à télécharger

Documents à télécharger

Pour mieux connaître le site Natura 2000 Pic Saint-Loup

- 📄 Synthèse - Site Pic Saint-Loup
- 📄 Note - Site Pic Saint-Loup

Pour mieux connaître le site Natura 2000 Hautes Garrigues du Montpelliérails

- 📄 Synthèse - Site Hautes Garrigues du Montpelliérails
- 📄 Note - Site Hautes Garrigues du Montpelliérails

Les lettres d'information

- 📄 Lettre d'information 2013/2 - Hautes Garrigues du Montpelliérails
- 📄 Lettre d'information 2013/1 - Hautes Garrigues du Montpelliérails
- 📄 Lettre d'information 2013 - Pic Saint-Loup
- 📄 Lettre d'information 2011 - Pic Saint-Loup

Les chartes Natura 2000 signées

- 📄 Charte signée en 2015 : 9 sociétés de chasse
- 📄 Charte signée en 2014 : Groupement des activités de pleine nature
- 📄 Charte signée en 2014 : Comité départemental d'Escalade
- 📄 Charte signée en 2014 : Comité départemental de Randonnée Pédestre
- 📄 Charte signée en 2014 : Comité départemental de Spéléologie
- 📄 Charte signée en 2014 : Comité départemental de Vol libre

Les rapports d'activité

- 📄 Rapport d'activité 2014 : Pic Saint-Loup
- 📄 Rapport d'activité 2013-2014 : Hautes Garrigues du Montpelliérails
- 📄 Rapport d'activité 2012-2013 : Pic Saint-Loup



Annexe 9 : Lettre d'information

Sites NATURA 2000
"Hautes Garrigues de Montpelliérals"
"Pic Saint-Loup"

Lettre d'information
Animation Natura 2000 en Grand Pic Saint-Loup
Décembre 2015

Natura 2000 en oeuvre

Deux directives européennes sont à l'origine de Natura 2000 : les directives Oiseaux (1979) et Habitats (1992). C'est à partir d'elles, qu'un réseau de sites riches d'une importante biodiversité s'est construit sur tout le territoire européen. En France, il a été choisi d'élaborer un document de gestion pour chaque site recensant toutes les mesures de préservation de cette biodiversité remarquable, puis qu'un animateur Natura 2000 le mette en oeuvre.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup est animatrice de deux sites Natura 2000 : le "Pic Saint-Loup" en directive Habitats et les "Hautes Garrigues de Montpelliérals" en directive Oiseaux. Depuis 2012 pour l'un et 2013 pour l'autre, les mesures de gestion sont réalisées.

Cette lettre d'information "Animation" présente les mesures qui sont mises en place et vous informe de la richesse de votre territoire.
 Bonne lecture !

Deux discrets habitants des sites Natura 2000

Petit oiseau d'environ 15 cm et 40 g, le Martin pêcheur d'Europe se reconnaît par son plumage bleu brillant sur le dessus et le dessous majoritairement jaunâtre. Son nom précise son régime alimentaire composé principalement de petits poissons et alevins.

Malgré ses couleurs vives reconnaissables, cet oiseau est très discret et difficile à observer. Initialement vous silencieusement au bord du fleuve Hérault, de la Bugeas, du Lac de la Jasse ou encore du Lamalou pour espérer le voir survoler les eaux claires de nos cours d'eau et plonger en quête de sa proie.

Petit mammifère de 6 cm de long, 10 g et une envergure de 30 cm, le Minioptère de Schreibers est une espèce de chauve-souris qui est protégée en France comme toutes les chauves-souris de notre territoire. Elle peut voler jusqu'à 55 km/h pour attraper ses proies : papillons de nuit, moustiques et coléoptères.

Difficile à observer, elle passe tout son temps dans les grottes et cavernes sauf à la tombée de la nuit quand elle sort pour chasser.

Les communes concernées

Hautes Garrigues de Montpelliérals : Aniane, Arbores, Argellès, Assas, Buzignargues, Cause-de-la-Selle, Ferrères-les-Verreries, Fontarès, Galargues, Garrigues, Guarguères, Les Matelles, Montaud, Montpeyroux, Pégarolle-de-Bugues, Puichabon, Saint-André-de-Bugues, Saint-Bauzille-de-Montmel, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Saint-Cuilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Bugues, Saint-Jean-de-Fos, Saint-Privat, Teyras, Le Triadou, Vacquières, Vols-en-Laval, Vols-le-Fort.

Hautes Garrigues de Montpelliérals et Pic Saint-Loup : Cazevieille, Mas-de-Londres, Notre-Dame-de-Londres-Rouet, Saint-Jean-de-Cuculies, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Mathieu-de-Tréviers, Veilhauts.

Et demain ?

Poursuivre l'engagement avec les éleveurs

Sur les deux sites Natura 2000, ce sont 11 agriculteurs qui se sont engagés. De nombreux secteurs prioritaires ont été contractualisés afin de les préserver mais il reste encore des zones où les enjeux sont importants.

Les éleveurs sont toujours les principaux acteurs visés par ces actions. Si vous êtes intéressés, rapprochez vous du Grand Pic Saint-Loup !

Travailler avec les clubs locaux sur la Charte Natura 2000

Afin de préserver les habitats et espèces, une charte Natura 2000 de bonnes pratiques peut être signée par tout acteur du territoire. Par exemple, les signataires s'engagent à informer la structure animatrice des éventuels projets d'aménagements et animations et de tenir compte des éventuelles préconisations qui leur seraient faites. Des recommandations peuvent également être préconisées comme celle de ne pas quitter les itinéraires aménagés et balisés.

Vous êtes président de club d'activité de pleine nature, habitant du territoire ou, simplement, une personne intéressée par ce sujet, contactez l'animateur Natura 2000 !

Préserver un habitat prioritaire : les mares temporaires méditerranéennes

Les mares temporaires méditerranéennes sont des plans d'eau temporaires peu profonds. Ce sont des zones, assez, longuement inondées en hiver mais complètement asséchées en été.

L'espèce emblématique de cet habitat est la Menthe des Cerfs que l'on peut observer à partir de mai. Elle a besoin de zone d'ensoleillement pour germer et il est donc nécessaire de limiter l'ombrage ; pour se faire un maintien ou un développement du pâturage peut restreindre le développement des arbres et arbustes.

Enfin, une menace importante qui pèse aussi sur ces mares est le développement d'espèces introduites (Tortue de Floride, Ecrevisse américaine, Myriophylle du Brésil...). Il est nécessaire de les éliminer afin de préserver la mare.

Vous êtes propriétaire d'une mare temporaire et souhaitez la préserver, un contrat Natura 2000 peut être mis en oeuvre pour y parvenir.

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
 Hôtel de la communauté
 34270 SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERES.
 Tél : 04 67 55 17 00
 natura2000@ccpsl.fr

Pour aller plus loin : <http://garriguespicstloup.n2000.fr>

Trois ans d'actions prioritaires sur le site Pic Saint-Loup



Une zone engagée en mesure agro-environnementale



Le contrat de fermeture de la cavité



Le jury visitant une parcelle du concours prairies fleuries 2015

Le document de gestion du site Pic Saint-Loup, est un projet de territoire composé de 34 mesures à mettre en oeuvre pour préserver 17 habitats d'intérêt communautaire, 5 espèces d'insectes, 2 de poissons et 7 de chauves souris. 20 de ces mesures sont de priorité très forte. En trois ans, 11 mesures ont déjà été réalisées ou sont en cours de réalisation.

L'engagement des éleveurs par des mesures agro-environnementales

Afin de préserver les habitats du site Natura 2000, comme ceux des "prairies humides méditerranéennes" ou des "parcours sub-steppiques", **des éleveurs ont signé des contrats agricoles.**

Ces contrats ont pour objectif de préserver les habitats sensibles ou menacés, en excluant le pâturage sur une période de l'année (quelques mois) sur certains secteurs ou, au contraire, d'accroître la pression de pâturage sur des zones jugées défavorables.

Ces calendriers sont discutés au préalable avec les éleveurs, un spécialiste agricole et un écologue ; ils définissent ensemble les périodes les plus propices au pâturage en fonction des enjeux environnementaux et des besoins du troupeau.

Depuis 2012, **5 agriculteurs se sont portés volontaires pour signer une mesure de ce type** ; rémunéré dans le cadre de la Politique Agricole Commune, le contrat est mis en oeuvre sur 5 ans.

Un contrat pour préserver les chauves-souris

Un contrat Natura 2000 (financé à 80 % par l'Union Européenne et l'Etat) a été signé par le conseil départemental de l'Hérault afin de protéger les populations de chauves-souris.

Une des grottes du site Natura 2000 était une des zones les plus riches en nombre et en diversité de population de chauves souris, mammifères menacés et protégés à l'échelle française et reconnus par Natura 2000 comme prioritaires. Or, les visites régulières par des promeneurs non sensibilisés à cet animal et la détérioration de l'intérieur de la cavité ont conduit le conseil départemental à signer un contrat Natura 2000.

Afin de limiter les dérangements, l'entrée de cette grotte a été fermée par une grille. Un travail important de concertation avec les associations locales et les spéléologues a été mené afin de définir les modalités de fermeture de la grotte et les conditions d'accès : périodes de visite autorisée, engagement à signer une charte Natura 2000 de bonnes pratiques...

Des actions de sensibilisation

Seules trois mesures du Document de gestion du site concernent la sensibilisation et, pourtant, de nombreuses actions ont porté sur ce thème pendant ces trois ans. Il est rapidement apparu que ce réseau européen de sites à préserver était peu connu du Grand Public et qu'une communication importante devait être menée.

En trois ans des actions ont été mises en oeuvre auprès du public scolaire (avec des animations en classe et sur le terrain), auprès des agriculteurs (organisation du concours prairies fleuries), auprès des habitants (rédaction d'articles pour le journal de la Communauté de communes ou Midi-Libre, organisation de réunions publiques d'information...).



La Charte de l'écolier

Exemples d'actions de 2015 sur les deux sites Natura 2000

Un site Internet dédié à Natura 2000

En 2015, un site Internet dédié aux deux sites Natura 2000 animés par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a été mis en ligne : <http://garriguepicstloup.n2000.fr>.

Ce site est composé de trois grandes rubriques : connaître Natura 2000, découvrir en Pic Saint-Loup et Agri-localement. Si cet outil permet de mettre à jour régulièrement les actualités du site, c'est aussi un moyen pour toute personne souhaitant participer de s'informer et de contacter facilement l'animateur Natura 2000.

L'adhésion des chasseurs à Natura 2000

Dans le cadre de la sensibilisation à Natura 2000, un des outils qui peut être utilisé est une charte de bonnes pratiques, la "Charte Natura 2000". En 2014, les acteurs de pleine nature via leur comité départemental (randonnée pédestre, spéléologie, escalade, vol libre et le groupement des comités départementaux) avaient signé cette charte.

En 2015, ce sont les chasseurs qui ont souhaité signer la charte Natura 2000. Les sociétés de chasses communales de Buzignagues, Galargues, Mas de Londres, Montaud, Montpeyroux, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Saint-Bauzille-de-Montmel, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Martin-de-Londres et Saint-Mathieu-de-Trévières ont toutes été signataires en 2015. D'ores et déjà des contacts ont été pris avec d'autres sociétés de chasse pour poursuivre cet engagement des chasseurs en 2016.



Une des pages du site Internet



La Charte Natura 2000 signée par les chasseurs

Suivi de la mise en œuvre du Docob

Annexe 10 : Appel à candidature à exploitation agricole (enjeu biodiversité)



Appel à candidature à l'exploitation agricole Propriétés Grand Pic Saint Loup Site 1 Lieu dit « La Fraissinède » à Mas de Londres Site 2 Lieu dit « Lac de la Jasse » à Mas de Londres

Contexte

La Fraissinède est un hameau agricole au sein de la Plaine de Londres. Ce site est composé d'une mosaïque de milieux naturels, semi-naturels et agricoles.

Le Lac de la Jasse est une retenue collinaire bordé par une mosaïque de pelouses et prairies.

La présence de l'eau est marquée sur les deux sites. Ils sont identifiés comme zones humides du bassin versant du fleuve Hérault.

La diversité des milieux résultante permet à une biodiversité riche de trouver les conditions favorables à son développement et fait de ces sites, des zones d'intérêts écologique forts. Cet intérêt patrimonial est d'ailleurs souligné par l'appartenance des deux sites, tout ou en partie, aux zones Natura 2000 « Pic Saint Loup » et « Hautes Garrigues du Montpelliérais ». Les documents d'objectifs de ces deux sites Natura 2000 sont animés par la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup.

Ainsi, consciente de cette richesse, la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup, en partenariat avec le CEN LR, a saisi l'opportunité d'acquérir ces sites en 2010 et 2012.

Pour cela, elle a reçu le soutien du département de l'Hérault et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

En 2013, le CEN LR, partenaire de la communauté de communes, a réalisé une notice de gestion de la Fraissinède visant à préserver ce remarquable patrimoine. La notice de gestion du Lac de la Jasse est en cours de réalisation.

L'action principale préconisée consiste à redéployer l'activité agricole qui traditionnellement est à l'origine de ces milieux agro-pastoraux.

L'objectif de l'appel à candidat est de sélectionner un exploitant agricole qui sera le partenaire de cette gestion agri-environnementale.

Le site « la Fraissinède » se compose de 15 parcelles pour une surface totale de 31 ha 94 c.

**Annexe 11 : Photographies : travaux de fermeture de la grotte de l'Hortus
(crédit CCGPSL) : 09, 15 et 21 avril 2015**







Annexe 12 : Compte rendu du comité de gestion du domaine de l'Orthus



Synthèse des échanges du Copil de gestion du domaine départemental de l'Orthus 25 novembre 2015 Saint-Mathieu-de-Trévières

Etaient présents :

Jacques Rigaud : Conseiller départemental de du canton de Lodève
Véronique Tempair : 1ere vice Présidente de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et Présidente du Copil N2000, Pic Saint-Loup
Jean-Pierre Blazy : CLPA
Nicolas Dusfour : SDIS 34
Hugues Dijols : Département de l'Hérault, Direction Sport et Nature
David Lacaze : CEN LR
Lieutenant Crouzeau : SDIS 34 Saint Mathieu de Trévières
Mathieu Peretti : DDTM de l'Hérault
Aurélie Tibaut : Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, DAT/Natura 2000
Rodolphe Majurel : Département de l'Hérault, PEE/SBEN
Blandine Carre : GCLR

Etaient excusés :

Philippe Dautrepeuch : Président du Copil N2000 « Hautes Garrigues du Montpelliérais »
Gérard Fabre : maire de Valflaunes
Thierry Lochar : DRAC
Marisol Escudero : DREAL
Nathalie Lamande : DREAL
Michel Pujol : groupement CD APN
Pascal Brunet : Comité Départemental de Spéléologie
Nathanaël Boinet : GSI

Déroulement de la réunion

Jacques Rigaud ouvre cette cession de travail sur le domaine départemental de l'Orthus. Il remercie les participants à cette réunion, notamment le SDIS qui intervient lors des incidents. Il est heureux de présider ce Copil de gestion d'un domaine départemental sur son canton avec une présence de chauves-souris importante. Cette fermeture permet la sauvegarde d'une espèce patrimoniale et assure également une sécurité contre les intrusions de personnes non équipées. Il donne la parole à Rodolphe Majurel pour présenter les travaux réalisés sur ce site. Cet aménagement a été réalisé suite à un plan de gestion des ENS en 2011 et le DOCOB du site Natura 2000 « Pic Saint-Loup » qui incitait à la fermeture physique de cette cavité. Il existe de nombreux périmètres de protection et réglementaires sur ce secteur : deux sites Natura 2000, APPB, site classé (loi paysage), DRAC (site préhistorique important). Le lieu et le choix du système de fermeture découlent de la réunion de concertation du 11 mars 2014 suite aux remarques et demandes du Comité Départemental d'Escalade, des spéléologues et du GCLR.

Copil de gestion de la grotte de l'Orthus
25 novembre 2015, Saint-Mathieu-de-Trévières



En été 2014 un test a été réalisé avec l'aide du GCLR sur les fermetures des 2 entrées. Le test étant concluant, un marché d'insertion a été monté avec l'aide d'un contrat Natura 2000. Les travaux de fermeture physique sont terminés et la rouille est en train de se mettre en place sur les grilles. Les panneaux de sensibilisations sont en cours de mise en page et de validation avec la nouvelle charte graphique du département. Deux panneaux seront mis sur les grilles de chaque entrée et un grand panneau en bas du sentier.

Rodolphe Majurel donne ensuite la parole à Blandine Carré du Groupe Chiroptères de Languedoc Roussillon afin de présenter le suivi réalisé sur ce site au cours des années 2014 et 2015 (suivi financé par des subventions Natura 2000 pour 2015). Ce sont principalement les minioptères de Scheibers (entre 100 et 200 individus alors que c'était entre 700 et 1000 dans les années 1990) et les Rhinolophes Euryales (60 à 70 individus sur une population de 3000 en Languedoc Roussillon) qui sont les taxons les plus importants sur cette cavité. Elles sont en transit printanier et automnal. Il faut également noter la présence d'une colonie de grand rhinolophe dans cette cavité. Le murin de Cappacini a été signalé dans le Docob mais la population n'est pas suffisante. Il n'y a pas de reproduction actuellement mais les spécialistes espèrent que la fermeture et la mise en tranquillité de cette cavité permettra de la revoir s'installer. En hiver 2014-2015, il y a eu peu d'animaux en hibernation : 2 grands rhinolophe, 2 petits rhinolophe et 2 murins.

Une question est posée dans la salle sur les retours d'expériences que l'on avait sur ce type d'aménagement. Rodolphe Majurel donne l'exemple des grottes de Julio qui possèdent le même cortège d'espèce et qui ont été fermées en 2004. L'effet de la fermeture et de la gestion concertée des deux cavités sont concluantes avec un report de l'hibernation et de la recolonisation sur les lieux historiques du site fermé.

La présentation de la gestion de la cavité est ensuite présentée et débattu avec les acteurs présents. La proposition de gestion de la cavité est retenue est :

1. Accès à la cavité uniquement aux signataires de la « charte Natura 2000 Spéléologie »
Proposition de présenter la carte fédérale et/ou de l'adhésion club et/ou la carte de moniteur BE2.
Calendrier d'ouverture (clé disponible)
 - 15 février au 1 mars
 - 15 novembre au 1 décembre
3. Gestion de la clé pour accès à la grotte
 - Clé à la communauté de commune du grand Pic Saint-Loup. Laisser une pièce d'identité contre la clé
 - Faire l'activité spéléo
 - Rendre la clé et remise de la pièce d'identité

Les représentants du SDIS signalent que, bien qu'une clé sera donnée à la cellule de Saint-Mathieu-de-Trévières, qu'il serait aussi nécessaire d'en déposer une à Saint-Martin-de-Londres, SDIS qui vise surtout les secours en milieu accidenté. Le Conseil départemental prend note et transmettra une clé aux deux cellules du SDIS.

Copil de gestion de la grotte de l'Orthus
25 novembre 2015, Saint-Mathieu-de-Trévières



Enfin, Rodolphe Majurel présente des travaux hors contrat Natura 2000 qui ont été également réalisés pour canaliser la fréquentation sur ce site : mise en place d'une barrière DFCI sur la piste forestière pour la fermer

- Balisage du chemin d'accès à la corniche pour pouvoir appliquer l'APPB signifiant que la circulation pédestre est uniquement autorisée sur le chemin

Discussion

La communauté de commune du Grand Pic Saint-Loup travaillera en lien avec le département, le GCLR et les clubs spéléo à cette charte

La DDTM propose de faire un prospectus en A4 pour argumenter cette fermeture et communiquer dessus. Un travail sur la réécriture des APPB est également envisagé.

Le CEN LR rappelle le respect des dates de l'APPB pour la protection du Bonelli.

L'ONCFS indique que l'APPB n'est pas très contraignant et que de le revoir est pertinent. Pour le faire appliquer, notamment sur la piste forestière, les agents doivent connaître les ayants droits. Une des pistes envisagées est d'avoir la possibilité de mettre un macaron ou autres signes distinctifs sur les véhicules.

L'ONCFS indique également qu'il faut définir le placement du panneau avec le règlement en lien avec la gendarmerie pour qu'ils puissent intervenir.

Le Département souhaite intégrer également les clubs d'escalades pour la gestion de l'ENS pour le respect de l'APPB et de la pratique sportive. Il est proposé de faire des réunions techniques avec les clubs d'escalades et le comité départemental d'escalade pour faire un état des lieux des voles et organiser la fréquentation. Ces réunions seront mise en place en lien avec la Direction Sport et Nature.

La pratique est régulière mais le niveau est haut et il y a très peu de personnes pouvant pratiquer ces voles. Elles sont surtout pratiquées en hiver et le matin et soir en été.

L'activité de randonnée promenade est également importante sur la corniche par des balisages sauvages. Des articles dans les journaux locaux et sur les sites internet poussent de plus en plus de personnes sur ce site ou l'accès est difficile.

Le SDIS indique qu'ils sont intervenus quelques fois pour des problèmes d'entorses de chevilles et de chutes de randonneurs. Il propose de prévenir des éventuelles prochaines interventions.

Des réunions techniques seront également mises en place avec le comité départemental de randonnée.

Jacques Rigaud remercie les services de l'Etat pour leur présence constructive, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup pour leur accueil et les services du Conseil Départemental de l'Hérault.

Fin de la réunion 20h00

Copil de gestion de la grotte de l'Orthus
25 novembre 2015, Saint-Mathieu-de-Trévières

Annexe 13 : Attestation présence pour la formation



Fait à Montpellier, le 12/10/2015

ATTESTATION DE FIN DE STAGE

Je soussigné, Xavier GAYTE, Directeur de l'Aten,
certifie que :

Madame TIBAUT Aurélie
Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
Hôtel de la Communauté
25 Allée de l'Espérance
34270 SAINT MATHIEU DE TREVIERIS

a participé à la session de formation intitulée :
Prairies, parcours, troupeaux et éleveurs, niveau 1 : découverte 15GEGME_MOG0246C1298

qui s'est déroulée du **28 sept. 2015** au **02 oct. 2015** à **Vallée du Célé 46330**

soit **28 heures** de présence sur 28 prévues au programme.

Objectifs de la formation :

Donner les moyens d'aborder sereinement la gestion concertée avec les agriculteurs des surfaces riches en espèces (prairies naturelles et parcours), en développant les liens entre leurs valeurs agricoles et écologiques

Aider à concevoir et mettre en oeuvre les projets agri-environnementaux sur un territoire en partenariat avec le monde agricole

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le Directeur



Xavier GAYTE

Annexe 14 : Export de Sudoco



Données du DOCOB

Données générales

- DOCOB
- Structures
- Liens utiles

Habitats / Espèces

- Habitats
- Milieus
- Espèces

Objectifs du docob

- Objectifs développement durable
- Objectifs opérationnels
- Mesures
- Indicateur

Mise en oeuvre du DOCOB

- Contrats
- Réalisation par mesure/contrat
- Suivi des temps
- Partenaires/financeurs par réalisation
- Événements par réalisation
- Suivi des indicateurs

Requêtesur du DOCOB

- Requêtes prédéfinies
- Construction d'une requête
- Requêtes enregistrées

Données du DOCOB / DOCOB / showYear

Docob :

Site :

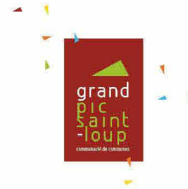
Année 2015

[Ajouter un item](#)

	Code site	Site	Type d'action	Réalisation	Jours prévus	Jours réalisés												Total		
						Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre			
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 2-Echanges avec autres animateurs	2,00							0,25	0,12						0,12	1,00
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 3-Mettre en oeuvre et suivre Docob	7,00						0,25	0,50	0,25	2,62	1,50	0,12	0,12			5,37
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 3-Rechercher financements complémentaires	1,00										0,37					0,37
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 5-Informer et suivre les projets dans le cadre des EIN2000	1,00									0,12						0,12
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 3-Suivi de la mise en oeuvre du Docob	5,00	0,87	1,00	0,50	2,00	0,12										4,50
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 3-Etablir programmation financière	1,00	0,62	0,12	0,25	0,75											1,75
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 1-Optimisation agrienvironnementale	4,00	0,25		0,12	1,25	1,62										3,25
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 2-Présence de terrain				0,25												0,25
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 2-Site Internet	2,00							1,62		0,25						1,87
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 3-Renseigner Sudoco	1,00					0,25				0,12	0,12			0,25		0,75
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 3-Etablir programmation financière	1,00					0,25						0,12		0,62		1,00
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 8-Relation avec services de l'Etat	2,00						0,12						0,12	0,12		0,37
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 2-Communiquer et sensibiliser aux MAEC	2,00			0,25	0,87	0,25										1,37
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 3-Sudoco	0,50	0,12			0,12											0,25
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 1-Signature Charte	1,00					0,50										0,50
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 5-Informer et conseiller les collectivités	1,00	0,12		0,50	0,12											0,75
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 1-Travail sur contrat	2,00						1,25			0,25			0,12	0,25		1,87
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 1-Recensement bénéficiaire	1,00					0,12	0,25	0,12	0,37							0,87
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 2-Communiqué de presse et article	1,00											0,12				0,12
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 3-Etablir Rapport d'activité	1,00						0,37					1,62	1,75	0,12		3,87
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 3-Suivi des actions précédemment menées	1,00							0,12			0,12	0,12				0,37
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 2-Informer et sensibiliser les acteurs du territoire	2,00	0,62	0,62	0,75	0,25	0,37										2,62
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 3-Rapport d'activité	1,00	0,75		0,12	0,25											1,12
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 1-Recenser les bénéficiaires	1,00			0,25	0,12											0,37
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 5-Participer à la vie de Réseau	1,00	0,25	0,50	1,00	0,12											1,87
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 2-Informer et sensibiliser les acteurs du territoire	3,00					0,87	0,62	2,12	1,25	1,37				0,62	6,87	
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 1-Rédiger lettre d'information	1,00														0,87	0,87
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 3-Organiser Copil	3,00									0,25	0,62	0,50				1,37
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-2 5-Informer et conseiller les collectivités	1,00					0,12				0,12	0,50	0,12				0,87
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 2-Site Internet	1,00	0,12	0,25	0,12												0,50
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 3-Rechercher financement complémentaire	1,50		0,12													0,12
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 3-Suivi des actions précédemment menées	2,00				0,12	0,25										0,37
✖	FR9101389	DH-PIC SAINT-LOUP	Animation/Gestion	2015-1 2-Echanges avec autres animateurs																0,50
				Totaux	55,00	3,75	2,87	3,87	5,62	4,00	3,62	3,25	2,75	5,12	6,25	3,37	3,62		48,12	

[Retour liste](#)

Annexe 15 : Projet de compte rendu de Copil



Site Natura 2000 « Pic Saint-Loup » COPIL Réunion du 30 novembre 2015 à Saint-Mathieu-de-Trévières PROJET DE COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. BELIN, Maire du Triadou
- M. COLOMBANI, Conseiller municipal de Saint-Martin-de-Londres
- Mme ELALOUF, DDTM de l'Hérault
- M. FABRE, Maire de Valfaunès
- Mme GILLIOZ, Fédération régionale des chasseurs de L-R
- M. LACAZE, CEN LR
- Mme LAGACHERIE, CRPF
- Mme LAMANDE, DREAL LR
- Mme LELARGE Chantal, Cazevielle
- M. LLORENS, Chambre d'agriculture de l'Hérault
- M. MAJUREL, Conseil Départemental
- M. METGE, ONF
- M. MICOLA, AVDAH, Chambre d'agriculture 34
- Mme PARROT, ONF
- M. PERETTI, DDTM de l'Hérault
- M. RAVAYROL, La Sasepareille
- M. SCHOFER Peter, CD Randonnée pédestre
- Mme TEMPIER, 1^{ère} vice-présidente de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et présidente du Copil Natura 2000 « Pic Saint-Loup »
- Mme TIBAUT, Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Etaient excusés :

- Mme BASSI, ONF Agence territoriale
- M. MESQUIDA, Président du Conseil départemental de l'Hérault
- M. PATRI, Hérault tourisme
- M. PITMAN, Groupement des Comités départementaux d'activité de pleine nature

Ordre du Jour :

- 1- Bilan des trois premières années d'animation du site
- 2- Actualités 2015 : charte Natura 2000 et passage en Zone Spéciale de Conservation
- 3- Présentation de la fermeture de la Grotte de l'Hortus et du suivi des chauves-souris
- 4- Projet d'animation 2016
- 5- Questions diverses

Véronique Tempier accueille les participants à ce comité de pilotage. Elle rappelle que cette réunion sera suivie du Copil du site Natura 2000 « Hautes Garrigues du Montpelliérain » et donne la parole à Aurélie Tibaut. L'animatrice du site précise que lors de cette première réunion, seules les actions spécifiques au site « Pic Saint-Loup » seront présentées. Les actions communes au site « Pic Saint-Loup » et à celui des « Hautes Garrigues du Montpelliérain » seront présentées dans la seconde réunion.

1/ Bilan des trois premières années d'animation du site

Aurélié Tibaut rappelle qu'un document d'objectifs Natura 2000 doit être mis en œuvre sur une période de six ans et qu'un bilan doit être établi à mi-parcours. Elle présente les principales actions menées ainsi que leur coût (voir présentation jointe). Les actions d'enjeux forts ont toutes été engagées prioritairement sauf celles qui concernent les habitats humides. Des actions doivent être mises en œuvre dès l'année 2016 afin de répondre à ces enjeux spécifiques du Docob.

Au total, ce sont 161 jours d'animation qui ont été dédiés à ce site Natura 2000 mais, de nombreuses actions ont été menées en parallèle lors de l'animation du site « Hautes Garrigues du Montpelliérain ». Plus de 700 hectares ont été engagés auprès de cinq éleveurs locaux en mesures agro-environnementales, un contrat Natura 2000 a été mené afin de préserver un habitat prioritaire du site (fermeture de la grotte de l'Hortus) et 8 chartes Natura 2000 ont été signées par des acteurs du territoire. Un temps important a porté sur la sensibilisation et la communication : organisation de réunions, animations avec les scolaires, production de documents de communication (panneaux et lettres d'information), réalisation d'un site Internet....

Les services de l'Etat demandent des précisions sur les mesures agro-environnementales signées en 2013 et celles signées en 2015. Sylvain Micola, de la Chambre d'agriculture, précise que les trois agriculteurs engagés en 2013 se sont réengagés pour une nouvelle MAE en 2015. Pour deux d'entre eux, les superficies engagées en MAE ont été augmentées.

2/ Actualités 2015 : charte Natura 2000 et passage en Zone Spéciale de Conservation

Aurélié Tibaut présente ensuite l'actualité de l'année 2015 qui concerne la Charte Natura 2000 « propriétaire ». Pour signer une charte de ce type qui exonérait de la taxe foncière sur les parcelles non bâties, il fallait que le site Natura 2000 soit reconnu par l'Etat français via un arrêté ministériel comme Zone Spéciale de Conservation (ZSC). Cet arrêté a été pris en avril 2015. Or, aucune charte n'a été signée entre avril et décembre 2015. Pour des raisons budgétaires, à partir du 1^{er} janvier 2016, l'exonération de la taxe foncière sur les parcelles non bâties ne sera plus mise en œuvre lorsqu'un propriétaire signera une charte Natura 2000. Une charte propriétaire peut être signée mais elle ne permet aucun dédommagement financier.

Raymond Llorens demande si cette charte peut être rétroactive et que des propriétaires s'engagent maintenant afin de bénéficier de l'exonération de la taxe. Les services de l'Etat répondent que ce n'est pas possible car les déclarations fiscales relatives à cette exonération doivent être faites à la fin de l'été.

3/ Présentation de la fermeture de la Grotte de l'Hortus et du suivi des chauves-souris

La parole est ensuite donnée à Rodolphe Majurel afin qu'il présente le contrat de fermeture de la Grotte de l'Hortus qui a été mené cette année 2015 par le Conseil Départemental.

Des questions sont posées sur le compteur qui doit être installé prochainement afin de vérifier l'efficacité de la fermeture. Rodolphe Majurel explique comment l'appareil sera installé afin de ne pas toucher les secteurs de la grotte qui n'ont pas encore été fouillés (la grotte est aussi connue pour un important héritage préhistorique et n'a pas été entièrement fouillée).

Le Maire de Valfaunès s'interroge sur les journées de la préhistoire qui se tenaient dans cette grotte. Le Conseil Départemental confirme que ces journées ne peuvent plus avoir lieu en juin comme précédemment, période la plus sensible en termes d'enjeux liés à la biodiversité, et qu'un nouveau calendrier doit être envisagé. Il signale que le 25 novembre s'est tenu le premier comité de gestion de ce domaine départemental et que différentes pistes ont été proposées : signatures de charte Natura 2000, enregistrement auprès de la Communauté de Communes afin de récupérer la clef de la barrière, calendrier de visites autorisées...

Il est également rappelé que ce site est classé en arrêté de protection de biotope. David Lacaze rappelle les périodes où il est interdit de circuler en dehors des chemins au niveau de la falaise de l'Hortus. Rodolphe Majurel informe qu'il est prévu de mettre un panneau en bas de la piste afin de prévenir les pratiquants de l'existence de cet arrêté. Comme le chemin a été rebaisé récemment par les services de l'Etat, il sera possible de verbaliser toutes personnes qui sera en dehors du sentier du 15 janvier au 15 juin.

4/ Projet d'animation 2016

Aurélié Tibaut précise que seules les actions propres au site Pic Saint-Loup et envisagées en 2016 sont ici présentées. Une action, le suivi de la population de chauves-souris de la Grotte de l'Hortus (qui fait suite au contrat de fermeture) devrait être poursuivi et une étude plus poussée sur les populations de chauves-souris dans le petit bâti pourrait être menée. Il est aussi précisé que des travaux seront lancés en 2016 afin de préserver les habitats humides.

Monsieur Colombani demande des précisions sur ces travaux et leur situation. Il lui est précisé que ce sont surtout des travaux de restauration de mares temporaires méditerranéennes qui se trouvent dans le bassin de Londres. Concernant le cours d'eau du Lamalou plus particulièrement, des actions doivent être mises en place mais elles nécessitent au préalable des études qui doivent être discutées avec le Syndicat du bassin du Fleuve Hérault.

5/ Questions d'actualités

Il n'y a aucune question d'actualités.

Véronique Tempier remercie les participants et les invite à rester dans la salle pour participer au comité de pilotage des Hautes Garrigues du Montpelliérain.

La séance est levée à 18h30.

Pièce jointe :
Diaporama de la présentation de la CCGPSSL
Diaporama de la présentation du Conseil départemental de l'Hérault

Veille environnemental

Annexe 16 : Tableau de suivi des Evaluations des incidences

Tableau de suivi des informations transmises dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000

N° et nom(s) du(es) site(s) Natura 2000 : Hautes Garrigues du Montpelliérans FR 9112044 et Pic Saint-Loup FR9101983

Nom de la structure animatrice : CCGPSL

	Date de réception demande information	Date fourniture information	Type de projet	Nom du pétitionnaire	Site(s) N2000 majoritairement concerné(s)	Commune(s) majoritairement concernée(s)	Lieu-dit (1)	Documents transmis (2)
0	07/01/2015	08/01/2015	Course pédestre	Sauta roc	HGM	Saint Guilhem le désert		Doc de l'EIN2000
1	mi janvier	mi janvier	PLU avec photovoltaïque	BE (via Rahaële Meignen)	HGM	Saint Privat		Cartes et rappel de "l'interdiction" de mettre du photovoltaïque dans le DV du Bonelli
2	début janvier	début janvier	Course VTT St Bau	M. SIMAO	HGM	St Bauzille		RDV pour vérifier carte
3	27/01/2015	28/01/2015	Course VTT Jacou	Sylvain Ribeyre	HGM	Assas/Teyran		Doc EIN2000
4	11/02/2015	11/02/2015	Course VTT Jacou	Sylvain Ribeyre	HGM	St Mathieu		Info mail sur propriétaire
5	11/02/2015	11/02/2015	Trail St Bauzille	Interne service R. Clarac	HGM	St Bauzille		Info collègue sur enjeu pour éviter circuit trail
6	26/02/2015	26/02/2015 et 03/03/2015	VTT Montaud	GRIMAL Jean François	HGM	Montaud	Rallye du printemps	Doc EIN2000
7	11/03/2015	16/03/2015	VTT Ste Croix	Bruno BERTRAND	HGM	Ste Croix de Quintillargues	Course quintillius	Carte
8	22/04/2015	22/04/2015	VTT Pic St Loup	Pierre Henry	HGM et PSL	Cazevielle, st Jean de C, St Mathieu		
9	22/04/2015	22/04/2015	Photovoltaïque	Céline Rigole (BE ECTARE)	HGM	St Privat		
10	19/04/2015	23/04/2015	Escalade	CD Escalade	HGM	St Jean de B.		Carte

11	18/06/2015	22/06/2015	Baptême hélicoptère	Fly for you	HGM	St Guilhem	Gorges de l'Hérault	Transmission info + mail
12	18/06/2015	30/06/2015	Chemin de randonnée	CCVH	HGM	St Guilhem	Combe de Brunant	mail
13	23/07/2015	23/07/2015	Semi marathon des vendanges	DDTM et MJC Teyran	HGM	Teyran		
14	29/10/2015	29/10/2015	Course secteur Galargue/Buzignargues	Claude Gayraud	HGM	Galargues/Buzignargues		Téléphone et carte par mail
15	02/11/2015	03/11/2015	Données PLU Cazevielle/St Martin	Cercis Karine FAURE	HGM et PSL	Cazevielle et St Martin		Téléphone et mail
16	27/11/2015	30/11/2015	Plan de gestion St Drézéry	ONF	HGM	Montaud		

(1) : lieu-dit à renseigner dans le cas de projets ponctuels

(2) : ne pas fournir de données modifiables SIG au demandeur

Tableau à renseigner et à joindre en annexe du rapport d'activités annuel

A transmettre tous les trimestres ou semestres au chargé de mission DDTM 34

Possibilité d'amender le tableau en fonction des spécificités

Annexe 17 : Calendrier des réunions justifiant la vie de réseau

Mercredi 28 janvier, DREAL-LR Montpellier :

Réunion de travail sur les APPB en lien avec la présence d'Aigles de Bonelli (Cas des Gorges de l'Hérault et de la falaise de l'Hortus

Jeudi 5 février, Réseau gestionnaire d'espaces naturels, Peyriac de mer (11) :

Assemblée générale du Réseau des gestionnaires d'espaces naturels

Mardi 3 mars, Etat de conservation des pelouses et prairies d'intérêt communautaire à l'échelle du site, Montpellier (34) :

Réunion de formation organisée par la DREAL LR